

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 02 juin 2008 portant création du Diplôme Interuniversitaire DOULEUR DE L'ENFANT EN PRATIQUE QUOTIDIENNE
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 08 janvier 2024 de la Présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, Doyen de la Faculté de Santé,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2023-2024, un jury d'examen pour le Diplôme Interuniversitaire DOULEUR DE L'ENFANT EN PRATIQUE QUOTIDIENNE.

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur CONSTANT Isabelle (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur GALINSKI Michel (PU-PH)
Professeur ANNEQUIN Daniel (Professeur associé)
Docteur FOURNIER CHARRIERE Elisabeth (PH)
Docteur TOURNIAIRE Barbara (PH)
Docteur DUGUE Sophie (PH)
Docteur MALEK Jehanne (PH)
Docteur WALTER Elizabeth (PH)
Madame LOMBART Bénédicte (cadre de santé)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la Faculté de Santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mai 2024

Le Doyen de la Faculté de Santé Sorbonne Université



Bruno RIOU